



Bulletin Municipal N° 64 - Juillet 2022

MAIRIE :

Tél. : 02-38-36-70-07

NOUVEAUX HORAIRES

LUNDI MARDI JEUDI
de 14h à 17h30

MERCREDI

9h-11h30 / 14h-17h30

VENDREDI

de 14h à 16h30

FERMEE LE SAMEDI

SYNDICAT DES EAUX DE ST BRISSON/ ST MARTIN :

contact par mail

siaepstbrisson@orange.fr

ou par courrier

Monsieur le Président
du SIAEP

Mairie - 22, rue d'Autry
45500 ST-BRISSON/LOIRE

ou par téléphone

06 79 36 07 52

UNIQUEMENT
en cas **D'URGENCE**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

fermée du 1^{er} août
au 2 septembre 2022

Horaires :

Mercredi 15h-17h

Samedi 10h-12h

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Les concessions arrivées à
échéance en 2022 pour-
ront être renouvelées ou
non par le fondateur de la
concession ou par ses
ayants-droits.

A défaut, le terrain
concedé pourra être repris
par la commune deux ans
après la date d'échéance.

Merci de contacter le
secrétariat de mairie pour
tous renseignements :

02-38-36-78-83

Info Village

Mot du Maire



Mes chers concitoyens,

Tout d'abord en cette période de fortes chaleurs, prenez toutes les précautions utiles pour vous protéger : buvez, abritez-vous du soleil, faites courir d'air, fermez vos volets.

Ensuite le bien vivre ensemble impose à chacun le respect d'autrui :

Aussi, je prie les propriétaires de chiens de ramasser les déjections (sur trottoir, sur herbe), de leur animal de compagnie. Au nom de tous ceux qui un jour « on mit le pied dedans » Merci.

Aussi, je prie chaque riverain de nettoyer, désherber trottoir et caniveaux, au-devant de son habitation, car la commune, avec l'interdiction des produits phytosanitaires, ne peut y suffire.

Nous avons le projet de réunir nos deux entités scolaires en un seul lieu, rue des Ruets (y compris restaurant scolaire et cuisine). Dans les deux ans qui viennent ce devrait être fait.

Enfin, nous avons dans les cartons, par l'entremise d'une société privée, un projet d'urbanisation de 12 lots de terrains à bâtir, là aussi, horizon 2023/2024.

Bonne santé à tous et prenez soins de vous.

Claude Pléau

Etat Civil



Décès

Bernadette MILAN, 88 ans

Hubert GIBOIN, 78 ans

Naissances

Léo FAGE

Mayllan RICHARD

May BONGIBAUT

Marin DEVIENNE

Léliana DA ARAUJO LOURENÇO

Léon TOCQUER



Mariage

Vincent OUDRY et Céline HUET



Affaires militaires

Les **jeunes hommes et jeunes filles** sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent l'âge de **16 ans**. Ces personnes devront se munir du livret de famille de leurs parents.

Calendrier des fêtes et manifestations 2022

Samedi 30 juillet
et dimanche 31 juillet

Comice Agricole de Gien

Samedi 17 septembre
et dimanche 18 septembre

Journées du Patrimoine

Du samedi 29 octobre
au dimanche 13 novembre

34^e édition du Salon Européen d'Art Contemporain
organisé par l'APS.

Jeudi 17 novembre

Concours des Maisons Fleuries remise de prix.

Dimanche 4 décembre

Concert de l'Avent organisé par l'ACSB.

Numéros d'urgence

SECURITE :

- Gendarmerie : **02-38-05-11-30** ou **17**
- Police Municipale : **02-38-67-21-84**
- Pompiers : **18**

SANTE :

- Hôpital de Gien : **02-38-29-38-29**
- Polyclinique Jeanne d'Arc : **02-38-35-31-24**
- Centre anti-poison : **02-47-47-47-47** (Tours)
- SAMU : **15**

MENAGER

- E.D.F. dépannage : **09-73-04-54-05** Urgence
- GDF dépannage : **0800 47 33 33** Sécurité gaz urgence
- ORANGE : **39 00** Ass. technique

TRANSPORT :

- SNCF : **36 35**
- Agence Rémi Centre Val de Loire : **02-47-31-14-00**

DIVERS :

- Violences conjugales : **39 19**
- Drogue Info Service : **0800-23-13-13**
- Enfance maltraitée : **119**
- Sida Info Service : **0800-840 800**
- Association Aide à Domicile : **02-38-67-62-11**

Ecole

- SAINT BRISSON/LOIRE
primaire : 02-38-36-76-51
maternelle : 02-38-36-70-80
- SAINT MARTIN/OCRE
primaire : 02-38-36-75-25
maternelle : 02-38-36-73-75



Eglise de Saint-Brisson

Presbytère : 02-38-67-19-77

Conseil Municipal

SEANCE DU 4 FEVRIER 2022

1-RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET.

2-ACTION SOCIALE : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Madame Line FLEURY Présidente du Comité consultatif d'action sociale rend compte de la situation précaire d'une administrée et de l'accumulation de ses dettes. Après avis favorable du comité consultatif d'action sociale, le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré décide de prendre en charge une partie des dettes à savoir : 395.53€.

3-QUESTIONS DIVERSES

Suite à un courrier du Département, Monsieur le Maire propose d'ajouter l'information suivante : le conseil municipal soutient l'engagement du Département pour l'augmentation de la formation de 200 médecins supplémentaires et la création d'une faculté de médecine à Orléans ; l'accès aux soins de notre Département étant de plus en plus inquiétant.

SEANCE DU 31 MARS 2022

En début de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de retirer la question n°9 « intervention d'office pour élagage et abattage d'arbres sur la parcelle AD47 ».

1-COMPTE DE GESTION 2021 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE. [Aucune opération comptable n'a été enregistrée sur l'exercice comptable 2020 du CCAS, ainsi que sur l'exercice comptable 2021.](#)

21 861.22€ en investissement
29 030.84€ en fonctionnement
Soit un résultat total de clôture 2021 de 50 892.06€

2-CLOTURE DU BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, TRANSFERT DES RESULTATS DE CLÔTURE VERS LE BUDGET COMMUNAL

- les résultats de clôture de l'exercice 2021 constatés ci-dessus au budget principal 2022 de la Commune sont :
 - > Excédent de fonctionnement de 29 030.84€ au compte R002
 - > Excédent d'investissement de 21 861.22€ au compte R001

- ouverture au budget principal 2022 de la Commune les crédits nécessaires à la réalisation du transfert susvisé.

3-LOCATION DES TERRES A L'ASSOCIATION DENOMMEE « LA SOCIETE DE CHASSE DE ST BRISSON/LOIRE » POUR L'ANNEE 2022

4-COMPTE DE GESTION 2021 DE LA COMMUNE

Le Trésorier Principal dresse, d'après ses écritures, un état de la situation de l'exercice clos.

Ce compte de gestion retrace les recettes et dépenses réalisées au cours de l'exercice 2021.

Ces éléments doivent concorder avec le compte administratif de la Collectivité.

Cet état est remis par le Trésorier Principal au Maire pour être joint au compte administratif et servir de règlement définitif des recettes et des dépenses de l'exercice antérieur.

Après avis favorable de la commission municipale des finances, le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré approuve le compte de gestion 2021.

5-COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire quitte la séance pour la présentation et le vote du compte administratif 2021.

Monsieur Cédric CHAUVETTE 2e adjoint chargé des finances présente au Conseil Municipal, chapitre par chapitre les réalisations constatées au compte administratif 2021.

1) Section de fonctionnement

La section de fonctionnement dégage un excédent de 555 812.51€

2)Section d'investissement

La section d'investissement y compris les restes à réaliser dégage un déficit de 27 200.66€

6- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021 A L'EXERCICE 2022 DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2021 (résultat de l'exercice 2021 et résultats reportés) fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de 555 812.51 € et un résultat d'investissement excédentaire de 32 003.34€.

Le solde des restes à réaliser de l'exercice est de -59 204€ (recettes moins dépenses d'investissement).

Ainsi, la section d'investissement est en déficit de 27 200.66€.

Après avis favorable de la commission municipale des finances, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de reporter le résultat cumulé définitif comme suit :

- **Report de** 528 611.85€ en section de fonctionnement au chapitre 002
- **Couverture du besoin d'investissement pour 27 200.66€** (IR 1068).

7-FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES EN 2022

Taxe foncière sur le bâti : 37 % (18.44% taux communal + 18.56%taux dept)

Taxe foncière sur le non bâti : 67.10 %

Monsieur le Maire rappelle que la taxe professionnelle est encaissée par la Communauté des Communes Giennoises depuis 2002.

8-SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2022

AS Gien Judo	150 €
Association de Gymnastique Volontaire	450 €
Association Sainte Solange	200 €
Association des Fêtes pour le Village	250 €
Coopérative Scolaire OCCE	225 €
Education Sport Canin	600 €

(subvention exceptionnelle en raison des actions menées pour l'UKRAINE)

Association de Boxe Française	300 €
Fanfare de l'Ocre	600 €
Association « Société de pêche La Gravière »	300 €
Univers Cycliste Gien Sport	200 €
Amicale Animation Les Cigognes	50 €
Association des Parents d'Elèves APE	200 €
ACPG/CATM Anciens combattants	100 €
ADAPEI-Papillons Blancs	100 €
Association sportive collège des Clorisseaux	100 €
Maison Familiale Rurale Ste Geneviève des Bois	50 €
Centre de Formation d'Apprentis de l'Est du Loiret	50 €

TOTAL 3 925 €

9-QUESTION RETIREE

10-ACQUISITION D'UN TRACTEUR ET REPRISE DU TRACTEUR MASSEY FERGUSSON - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET AU TITRE DE L'APPEL A PROJET D'INTERET COMMUNAL 2023-VOLET 3

11-BUDGET PRIMITIF 2022

Après avis favorable de la commission municipale des finances, à l'unanimité et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022 tel que présenté ci-dessous :

-

12-MODIFICATION DES HORAIRES DE TRAVAIL DU SERVICE ADMINISTRATIF ET DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

L'ouverture au public de la mairie sera ainsi établie :

- Lundi, mardi de 14h à 17h30
- Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- Jeudi de 14h à 17h30
- Vendredi de 14h à 16h30

13-COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

14-QUESTIONS DIVERSES

Suite à la démission de Mme Sandrine DELESALLE de la commission Aménagement et urbanisme de la Communauté des Communes Giennoises, il est demandé de compléter la liste de cette commission :

- M. Jean-Pierre GROS devient membre titulaire
- M. Claude PLEAU membre suppléant

1-RESILIATION DU BAIL EMPHYTEOTIQUE ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE ET LOGEM-LOIRET

LOGEMLOIRET souhaitant résilier le bail emphytéotique, il s'acquittera d'un montant de 143 585€ à verser à la Commune.

Après avis favorable de la commission communale des finances, le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré décide d'approuver la résiliation de ce bail.

2-DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MATERNELLE ET D'UNE CANTINE

Pour chaque Commune, le montant maximum attribué pour un mandat s'élève à 50 000€, lequel peut être fractionné.

3-REGROUPEMENT SCOLAIRE -CONSTRUCTION D'UNE MATERNELLE, D'UNE CANTINE AUX ABORDS DE L'ECOLE PRIMAIRE :

LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LA MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

4-CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDIT DE PAIEMENT (AP /CP) :

REGROUPEMENT SCOLAIRE-CONSTRUCTION D'UNE MATERNELLE ET D'UNE CANTINE AUX ABORDS DE L'ECOLE PRIMAIRE

5-MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES REGLEMEN-TAIRES ET DECISIONS

6-MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES : INTEGRATION DE LA PRESTATION DE BALAYAGE DES RUES

7-COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1 – Bien soumis au droit de préemption pour lesquelles la Commune a renoncé à exercer son droit :

- ZK 59 5319 route d'Autry
- ZI 103 Les Ruets
- ZT 25 et ZT 26 16 rue des Dames
- AD 379 7 Rue Groslin

La Gravière



Au cours de ce premier semestre 2022, un alevinage de 150 kg fût réalisé en gardons essentiellement.

Comme chaque année, un lâcher de truites au mois d'avril et un concours de pêche le 2 juillet, le matin pour les adultes et l'après-midi pour les enfants sont organisés.

Pour nos amis carpistes, le bureau a décidé d'autoriser une pêche de nuit tous les deuxièmes week-ends du mois (*voir règlement dans le tableau d'affichage de l'étang*).



Classe de découverte

Les élèves de CM1 et CM2 sont allés en classe découverte du 30 mai au 3 juin 2022, à Chambon-sur-Lac (Puy de Dôme) sur le thème de la découverte des volcans d'Auvergne.

Ce séjour s'est très bien déroulé.



BRUIT de voisinage



Nuisances sonores

Suite à un arrêté municipal fixant les horaires, les travaux de bricolage et de jardinage doivent uniquement être effectués sur certains créneaux horaires :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre des dispositions afin d'éviter le bruit répété et intempestif.

Remise de livres

Le jeudi 30 juin à 17h30, à la salle de conseil de Saint Martin sur Ocre, le SIS St-Martin/St-Brisson a remis un livre de leur choix, à chaque élève de CM2. Un moment d'émotion et de bonne humeur suivi de gourmandises et rafraîchissements.

Joyeuses vacances à tous.



Fanfare de l'Ocre



Le 12 mars 2022 nous étions à La Bussière pour animer le Carnaval des enfants ; ce fut un moment de liberté d'autant plus sympathique !

Le 29 mai dernier bienvenu le retour de la Saint-Cochon à Saint-Martin-sur-Ocre pour se rassembler.

Nous participerons à la Cavalcade du Comice de Gien le 31 juillet prochain et serions heureux de vous y rencontrer.

Bel été à tous.



Association Art Patrimoine et Société



Le début de l'année 2022 encore perturbée par la présence du virus Omicron nous a obligé de reporter au 2 avril la soirée théâtre avec la troupe Le Strapontin qui a joué Espace Séguier trois courtes pièces de Courteline et

Feydeau devant plus d'une centaine de spectateurs. Un dîner clôture cette soirée.

Le dimanche précédent, le 27 mars, l'APS organisait un « concert de Printemps » exceptionnel pour les saint-brissonnais en l'église de Saint-Brisson avec le groupe vocal Loiret's Singers qui a offert un répertoire a capella original et riche, mêlant à la fois musique sacrée, jazz, chants brésiliens et français.



Puis, un important groupe de l'APS a participé à un voyage à Moulins, dans l'Allier, organisé par la SHAG de Gien, sur les traces d'Anne de Beaujeu (dont le château de Gien lui a été offert par son père Louis XI !) avec visite des sites emblématiques où vécut le couple Anne de France et son mari Pierre II de Bourbon. Également, visite de la vieille ville commentée par Antoine Estienne que les Saint-Brissonnais connaissent bien.

Enfin, une cinquantaine de membres de l'association a visité le château de Talcy, à l'ouest de Beaugency, et la cathédrale de Cléry-Saint-André avant une dégustation dans une exploitation viticole de l'Orléanais. Un compte

rendu sera publié dans le prochain « Petit Journal de l'APS » qui résume l'ensemble de nos activités de l'année.



Le programme du dernier trimestre est bien sûr principalement axé sur la **34^e édition du Salon Européen d'Art Contemporain qui aura lieu du samedi 29 octobre au dimanche 13 novembre 2022.**

Une trentaine d'artistes est annoncée, peintres et sculpteurs.

A noter qu'avec quelques semaines d'avance le Salon de Saint-Brisson anticipera à sa manière « l'Année Picasso », qui doit commémorer, en 2023, le cinquantième anniversaire de la mort de cet immense artiste.

**SALON
EUROPÉEN
D'ART
CONTEMPORAIN
2022**
**Saint-Brisson
sur-Loire**

Cérémonies patriotiques

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2022



Cérémonie de la Commémoration du 82^e anniversaire de l'Appel Historique du 18 juin 1940 : rassemblement au Monument aux Morts. Lecture du discours puis dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.



Fête de la musique

Le vendredi 24 juin, c'était la fête de la musique au Restaurant La Taverne qui pour l'occasion avait barré la rue et installé tables, bancs pour les spectateurs et scène pour les musiciens.

Au programme de la soirée : la Fanfare de l'Ocre, les Pirates de l'Air (les Saint-Brissonnais Joël Boureux et Kevin Maxton) qui ont mis une super ambiance, puis les Lux Bas Fonds pour un concert très rock !

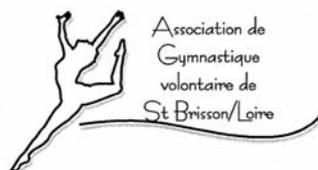


Remise de médaille

Départ à la retraite de Christine Deroin



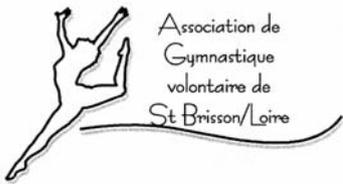
Le lundi 30 mai 2022, lors d'une sympathique cérémonie organisée par l'Association de Gymnastique Volontaire à l'occasion du départ à la retraite de son animatrice **Christine Deroin**, Monsieur le Maire a fait la surprise à cette dernière de lui remettre la **médaille de la Commune de Saint-Brissson/Loire** en présence de nombreux membres et conjoints de l'association.



Il l'a également remerciée « d'avoir permis aux Saint-Brissonnaises de rester dans une forme superbe ! ».

Merci Christine et bonne retraite !

Gym



Association de
Gymnastique
volontaire de
St Brissson/Loire

L'Association de gymnastique volontaire de Saint-Brissson vous informe à regret du départ de l'animatrice Christine pour une retraite bien méritée

après plus de 30 ans de cours dispensés avec rigueur et passion sur 2 générations.

Dès le mois de septembre une nouvelle coach, Josette, à qui nous souhaitons la bienvenue dans le village, prendra le relais avec le tonus et le dynamisme qui la caractérisent.



Nous vous attendons nombreux à la rentrée, le lundi 5 septembre 2022 !

Bonnes vacances à tous !

Sainte Solange



Association Sainte-Solange
14, rue des Martins - 45500 SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE
Tél. : 02 38 36 73 44

Enfin, les habitudes sont bien reprises.

Après le couscous du mois d'octobre 2021, une centaine de personnes habituées sont venues partager la choucroute

toujours aussi succulente et passer un très bel après-midi dans la joie et la bonne humeur. Une trentaine de repas ont été livrés dans tout le village.

Déjà plusieurs locations sont prévues tout au long de l'année.

Nous avons préparé le repas champêtre du 26 juin, sous les tilleuls. Le soleil avait rendez-vous.

Toutes ces manifestations nous permettent de pouvoir entretenir ce bâtiment et aussi de prévoir d'autres travaux nécessaires à moyen terme.

Nous annonçons le couscous le dimanche 23 octobre.

"La femme en robe noire"

Retour de « LA FEMME EN ROBE NOIRE » au château.

Le 10 juin dernier, le tableau « portrait de femme en robe noire » de M. WINCKENBERG a retrouvé sa place au Château de Saint-Brissson-Sur-Loire. Sa restauration été effectuée par Madame Christine MORILLOT.

Monsieur Guyot Lancelot, propriétaire du château, Monsieur Pléau Claude, Maire de la commune, deux adjointes et plusieurs membres de l'ACSB et Madame Paoli de la DRAC étaient présents.

Pour information, le coût de cette restauration est de 2020.80 euros, subventionné par le DRAC et l'ACSB.



Travaux



ENFOUISSEMENT (pris en charge à 100 % par ENEDIS) du réseau Haute Tension (HT 20 000 V).

Des travaux d'enfouissement du réseau d'alimentation électrique sont en cours, et occasionnent des trous et tranchées dans le bourg.

Ces travaux ont pris un peu de retard et devraient être terminés d'ici la fin de l'année...

Ils consistent en la pose de 5600m de ligne Haute Tension en souterrain et la dépose de 5200m de réseau aérien et de poteaux.

Travaux (suite)



FIBRE

La fibre arrive bientôt à Saint-Brisson !

Le déploiement de la fibre passera par le réseau souterrain dans le bourg et par le réseau aérien, sur les poteaux téléphoniques existants ou à créer pour le reste de la commune ainsi que la jonction avec Saint-Firmin.

Les travaux sont en cours : un rendez-vous a eu lieu le 29/06/2022 pour définir les zones à enterrer (coût de 5,70€ le m à la charge de la commune).

ANTENNE-RELAIS 5G (Chemin des Dames)

L'antenne-relais de téléphonie mobile 5G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celles de la TNT. Des problèmes de réception des chaînes de télévision ont été observés depuis début décembre chez certains administrés de la rue des Dames recevant la télévision par une antenne râteau.

Ces derniers ont été obligés d'installer un filtre (coût de 105€) afin de rétablir la réception de la TNT.

L'épicerie change de mains

Notre épicerie VEVIKO alimentation a changé de propriétaires depuis début juin.

Merci à Madame et Monsieur ABARDHAM et bienvenue à **Rachid et Ahmed** au sein de notre village.

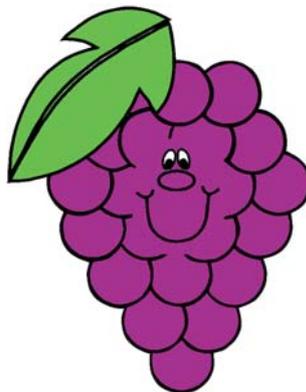
Après quelques travaux et de nouveaux services en attente, les horaires d'ouverture sont les suivants :

7 jours sur 7 de 8h00 à 13h00 et de 15h00 à 20h30.



Comice Agricole 2022

Le Comice Agricole a lieu le samedi 30 juillet et le dimanche 31 juillet 2022 à Gien sur le thème « Fruits, légumes et céréales ».



Saint-Martin-sur-Ocre et Saint-Brisson-sur-Loire ont décidé de faire un char commun sur le thème « Vigne, raisin et citrouilles ».

Depuis quelques mois la préparation de ce char avance grâce aux bénévoles de chaque commune et au prêt du plateau par un agriculteur de Saint-Martin-sur-Ocre. Les idées fusent et la confection de ce char se fait dans la bonne humeur.

Une bonne surprise vous attend fin juillet, soyez au rendez-vous.



Paniers confectionnés par les écoles maternelles et primaires de Saint-Brisson-sur-Loire et Saint-Martin-sur-Ocre.

Réalisation de la Commission Municipale : Communication, Relations Humaines, Promotion de la Commune.

Président : Claude Pléau. Vice-Présidente : Line FLEURY. Membres : Laure CROTTÉ, Thérèse MÉRANGER, Françoise THION, Camille CARREAU, Patricia LEHAY, Sandrine DELESALLE, Gérard HUSSLER, Luc MORIN

Imp. Centrale - 45500 GIEN